Saint Pierre Institut

Consignes PPMS

MISE à L'ABRI

L'ALERTE est donnée par un signal diffusé par sirène municipale :
Le signal national d'alerte (SNA)
ou par un **MESSAGE AUDIO explicite** sur tous les carillons de l'établissement

Consignes de mise à l'abri :

Se regrouper dans l'abri indiqué dans la salle où j'ai cours.
Pendant un intercours, une récréation ou lors de la pause du midi : rejoindre un abri du bâtiment le plus proche et se signaler à un adulte.
Fermer les fenêtres et les volets (s'il y en a).
Pas de circulation dans les couloirs sauf pour un accès aux toilettes accordé par les adultes. Pas de sortie du bâtiment.
Fin de l'alerte et donc sortie possible du bâtiment uniquement indiquée par la direction.

ATTENTAT ou ALERTE INTRUSION

MESSAGE AUDIO explicite sur tous les carillons de l'établissement

Comment Réagir ?

S'échapper à l'invitation d'un adulte.

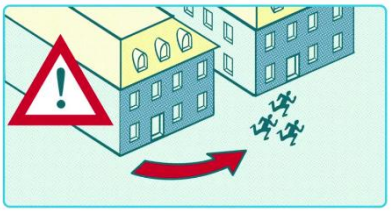

- Rester calme.
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Utiliser un itinéraire connu.
- Respecter le silence absolu

Dans la mesure où vous ne pouvez pas vous échapper en totale sécurité, enfermez-vous, barricadez-vous, cachez-vous.

S'enfermer

- Se barricader au moyen du mobilier
- Éteindre les lumières.
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
- Respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre.

Alerter

Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours

N'évacuer les lieux que sur instruction des forces de l'ordre.
Laisser toutes les affaires sur place.
Évacuer calmement les mains levées et apparentes pour éviter d'être perçu comme un suspect.

Signaler les blessés et l'endroit où ils se trouvent.